



Le présent document a pour objet de vous informer de la manière dont nous utilisons et protégeons vos données personnelles ainsi que des raisons pour lesquelles nous traitons ces données.

Le groupe APRR accorde une grande importance à la protection de votre vie privée aussi nous nous engageons à traiter vos données personnelles conformément à la loi Informatique et liberté du 6/01/1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données (RGPD) n°2016/679.

Quelles données personnelles traitons nous ?

Les vidéos collectées par 3 capteurs implantés sur l'autoroute A6 au PR 378+600 du 10 Mai 2019 au 31 Aout 2019

Ces vidéos peuvent laisser apparaître le visage des occupants des véhicules mais ne permettent pas leur identification. Elles ne permettent pas non plus l'identification des véhicules.

Sur quelle base juridique traitons nous ces données et pour quelles finalités ?

Le groupe APRR est autorisé à traiter ces données dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Quelle est la finalité du traitement ?

Le traitement a pour finalité d'expérimenter sur l'A6 au PR 378+600, durant 3 mois, un système de comptage automatique du nombre d'occupants dans les véhicules, sur autoroute circulée, dans le cadre d'études sur la mise en place de voies réservées au covoiturage.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une politique de mobilité plus propre, plus sûre et mieux partagée qui s'appuie sur plusieurs dispositifs de régulation de la circulation routière nécessitant des systèmes efficaces pour produire des évolutions concrètes en termes de sécurité routière et de réduction des nuisances environnementales.

Pendant combien de temps conservons-nous ces données ?

Conformément à la réglementation, la vidéo a une durée de conservation maximale d'un mois.

Qui sont les destinataires des données ?

Les données sont traitées par le groupe APRR ainsi que par notre prestataire, dans le cadre d'un contrat de sous traitance respectueux de la réglementation relative à la protection des données personnelles. Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) Centre-Est a également accès aux données.

Droits des personnes concernées et manière de les exercer

Conformément à la réglementation, vous disposez des droits suivants : Droit d'accès, de rectification, de modification, d'effacement, d'opposition et de limitation à vos données personnelles.

L'ensemble de ces droits peuvent être exercés auprès du délégué à la protection des données du groupe APRR : dpd@aprr.fr.

Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.